

Un accord politique ce week-end ?

Selon certains observateurs, on en serait aux « derniers réglages » pour aboutir d'ici à dimanche à un accord politique en RDC.

Le « dialogue national » en cours depuis début septembre en République démocratique du Congo (RDC) pourrait aboutir ce week-end à la conclusion d'un accord entre les participants à ce forum – le camp du président Joseph Kabila, une frange de l'opposition et des membres de la société civile – entérinant une transition de deux ans, le maintien au pouvoir du chef de l'État durant cette période et en envisageant la date du 25 novembre 2018 pour la tenue de la présidentielle, rapporte vendredi la presse kinoise.

« Une question d'heures »

« La signature d'un accord politique en RDC n'est plus que question d'heures », écrit ainsi le journal « Forum des As », en mentionnant

l'échéance de dimanche sur la foi d'une « source qualifiée ».

La Majorité présidentielle (MP, qui soutient l'action de Kabila) et l'opposition pro-dialogue « *procèdent aux derniers réglages* », affirme « Le Potentiel » qui titre en manchette que le projet d'accord qui sera issu de ces travaux consacre « *deux ans de transition sans un calendrier électoral* ».

La MP et l'opposition, qui a accepté de participer au dialogue, conduites respectivement par le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, et par l'opposant ex-kabiliste Vital Kameh, auraient finalement trouvé « *un compromis sur l'essentiel des questions résiduelles sur les divergences* », indique pour sa part le quotidien « La Prospérité ».

Les scrutins en novembre 2018 ?

Ce titre résume l'accord en gestation : après le 19 décembre 2016 (NDLR : date de la fin de son second mandat), « *Joseph Kabila se maintient aux commandes du pays jusqu'à l'installation effective d'un nouveau président élu, conformément à l'article 70 (de la Constitution). Et, dans un mécanisme de contrôle croisé, l'opposition récupère*

quant à elle [...] la Primature » (la fonction de Premier ministre).

Selon « Le Potentiel », l'accord ne contient au stade actuel « *aucun mot sur le sort du chef de l'État Joseph Kabila, au terme de cette transition* ».

La date du 31 juillet 2017 sera retenue comme celle que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a fixée pour la fin de la refonte totale du fichier électoral. « *Tandis que celle du 25 novembre 2018, même si elle pose encore quelques problèmes, pourrait être celle des scrutins* », en accordant la priorité à la présidentielle couplée aux législatives nationales et provinciales.

Kabila, toujours bien en place...

La RDC traverse une crise politique profonde depuis la réélection contestée de Joseph Kabila en 2011 à l'issue d'un scrutin entaché par des fraudes massives. La Constitution lui interdit de se représenter, mais le chef de l'État ne donne aucun signe de vouloir quitter son poste alors que le scrutin présidentiel est désormais impossible à organiser dans les délais constitutionnels. ■

Les menaces de l'Europe

Les 28 pays de l'UE demandent officiellement lundi à la République démocratique du Congo (RDC) d'organiser des élections en 2017, menaçant de sanctions individuelles ceux qui s'opposeraient à ce processus, a appris l'AFP vendredi de sources diplomatiques à Bruxelles.

À l'occasion d'une réunion à Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères des 28 vont demander à la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, « *de commencer à identifier les différentes personnalités qui seraient opposées à la tenue d'élections* », en vue de possibles sanctions, a expliqué un diplomate européen.

« *Nous avons besoin d'éléments de preuves suffisamment solides pour les sanctionner* », a-t-il ajouté. Il n'a pas cité de cibles qui seraient déjà identifiées, mais évoqué « *des gens autour de (Joseph) Kabila* », le président congolais.

L'UE entend condamner les violences meurtrières survenues en RDC, en particulier à Kinshasa, les 19 et 20 septembre, deux jours où « *la donne a changé* » dans ce pays d'Afrique centrale, selon un autre diplomate européen. Ces violences, qui ont fait au moins 50 morts selon l'ONU, sont les pires qu'ait connues Kinshasa depuis janvier 2015.

Elles sont survenues à l'expira-

tion du délai offert par la Constitution au président Kabila pour convoquer une élection présidentielle, trois mois avant la fin de son mandat le 19 décembre.

Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, a été réélu en 2011 dans des conditions très contestées. La Constitution lui interdit de se représenter mais il ne montre aucun signe de vouloir quitter son poste (lire aussi ci-contre).

Le dépassement du délai de convocation aux urnes a déclenché des manifestations d'hostilité au président qui ont été réprimées dans le sang. Plusieurs policiers ont aussi été tués par des opposants. ■